



République Tunisienne  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université de Sousse  
Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse

Référence :  
SCO-FOR-01-00  
Date de création :  
01/06/2023

## Appel à candidature pour les Mastères

# Appel à candidature pour le Mastère Professionnel CCA 2023-2024

L'Institut Supérieur des Finances et de Fiscalité de Sousse annonce l'ouverture des dépôts des candidatures à son mastère professionnel (Régime LMD) pour l'année universitaire 2023-2024 :

Type de Mastère	Recherche	<input checked="" type="checkbox"/>	Professionnel
Parcours	Mastère professionnel : - <b>Comptabilité, Contrôle et Audit (CCA).</b>		
Nature de la diplomation	Simple		
Type de formation	Formation Normale		
Mode d'organisation de la formation	Présentielle		

<b>Objectif général de la formation</b>	<p>Le mastère professionnel en Comptabilité-Contrôle-Audit(CCA) est le diplôme de référence dans la formation universitaire à l'expertise comptable.</p> <p>Le Mastère CCA, à finalité professionnelle, forme des spécialistes de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la finance, de la fiscalité et de l'audit. Il est également ouvert aux personnes en exercice dans les administrations publiques ou privés.</p> <p>Cette formation doit permettre aux étudiants d'être rapidement opérationnels et évolutifs dans l'exercice de leur métier en leur présentant également les évolutions récentes et les nouvelles problématiques dans les domaines visés.</p>
---	--

<b>Perspectives académiques</b>	<p>A l'issue du Mastère CCA, les diplômés de cette spécialité se dirigent vers l'expertise comptable et le commissariat aux comptes dont le programme de Mastère CCA constitue la voie d'accès privilégiée soit vers les entreprises et les établissements financiers, dans lesquels ils peuvent prétendre à des postes de responsables comptables et financiers (contrôleur de gestion, gestionnaire de trésorerie, auditeur interne, directeur de comptabilité...).</p>
---------------------------------	---

<b>Métiers visés par l'offre de formation</b>	<p>La forte notoriété de diplôme auprès des milieux professionnels du chiffre permet aux diplômés de trouver rapidement un emploi dans les cabinets d'expertise comptable et d'audit ainsi que dans les services comptables et financiers d'entreprises ou de banques.</p>
---	--

<b>Responsable(s) pédagogique(s)</b>	<b>Pr. Maali Kachouri</b> <a href="mailto:maali_kachouri@yahoo.fr">maali_kachouri@yahoo.fr</a>
--------------------------------------	---



## Appel à candidature pour les Mastères

### A. Procédures et critères de recrutement des mastères 2022-2023

Effectif total à retenir	Mastère professionnel	35 étudiants
Nombre des étudiants hors ISFFs à retenir	Maximum 25% de l'effectif total (9 étudiants)	
Procédure de sélection	- Présélection des dossiers sur score - Sélection définitive après test oral	Affichage des listes A et B*. Affichage de la liste définitive.
Spécialité à retenir	Licence en science de gestion + licence en science économiques (ou tout autre diplôme équivalent)	
Dates clés à retenir	- Date limite d'inscription en ligne - Résultats de la présélection - Entretiens oraux pour les présélectionnés et apport du dossier en papier. - Résultats de sélection finale - Inscriptions sur le site <a href="http://www.inscription.tn">www.inscription.tn</a> - Démarrage des cours	du 05 juin au 02 Juillet à partir du 06 Juillet du 12 au 15 Juillet  à partir du 31 Juillet. Du 01 au 06 Aout. Le 14 Septembre

\*Cette sélection aboutira à l'établissement de deux listes A et B :

<b>Liste A :</b> liste des étudiants convoqués pour passer l'entretien oral.	Cite les noms des meilleures candidatures selon le Score <sub>1</sub> (environ 100 étudiants)
<b>Liste B :</b> Cette liste cite les candidatures refusées dès la première présélection.	-liste des Etudiants de l'ISFFs ayant une moyenne corrigée inférieure à 11. -Etudiants hors ISFFs ayant une moyenne corrigée inférieure à 13. -dossiers non conforme ou manquants ou hors délais. -dossiers avec 2 redoublements ou plus. -dossiers avec la moyenne des matières fondamentales de spécialité < 9

### B. La présélection

Les candidatures doivent être formulées en ligne sur le site de l'ISFFs (<https://isffs.rnu.tn/fra/mastere>) et ce entre le 05 juin au 02 Juillet 2023. Dans un premier temps, l'examen des candidatures sera effectué sur la base des informations communiquées par le postulant.

La liste des candidats présélectionnés sera publiée sur le site de l'ISFFs et [la page officielle FB de l'institut](#), les invitants à présenter leurs dossiers comportant les pièces ci-dessous. Après la sélection définitive (suite à la vérification des dossiers), les candidats acceptés seront invités à faire leurs inscriptions.

#### → **Remarques importantes :**

- ✓ Toute fausse déclaration entraîne l'élimination définitive du candidat.
- ✓ La préinscription sur le site de l'ISFF de Sousse, n'autorise les étudiants à ne postuler que pour deux mastères au maximum.
- ✓ La précision de l'ordre du choix (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> choix) est obligatoire. . Le 1<sup>er</sup> choix sera validé si le candidat est retenu dans deux mastères.



### Appel à candidature pour les Mastères

- ✓ Les candidats avec deux redoublements seront éliminés automatiquement.
- ✓ Les dossiers avec la moyenne des matières fondamentales de spécialité < 9 seront éliminés.

#### Matières fondamentales à retenir

- comptabilité intermédiaire
- Fiscalité directe (IRPP/IS)
- IFRS
- Élaboration des états financiers

#### C. Les documents à fournir

- Les candidats présélectionnés sont appelés à fournir les pièces suivantes (en version papier) le jour de l'entretien oral .
- Le formulaire de dépôt de candidature imprimé à partir du site web de l'ISFFs.
- 1 copie de la carte d'identité nationale.
- un curriculum vitae (CV) détaillé mentionnant en particulier les éventuels stages effectués par le candidat, son expérience professionnelle et ses activités de recherche,
- une copie certifiée conforme à l'original du diplôme de baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original du relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- une copie certifiée conforme à l'original des diplômes universitaires obtenus,
- une copie certifiée conforme à l'original des relevés des notes obtenues au cours des trois années de licence, y compris ceux des années de redoublement ou des sessions de contrôle,
- lettre de motivation (à remplir en ligne avec le formulaire) qui sera notée dans le score final.
- 3 photos d'identité récentes,
- une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de réorientation ou du retrait de l'inscription, pour les candidats concernés,
- Deux enveloppes timbrées portant l'adresse du candidat.
- Tout autre document permettant d'augmenter les chances d'acceptation du dossier (Certificats de langues, de comptabilité ou d'informatique, diplôme de mastère, expériences professionnelles, ...etc.).

#### D. Calcul du score

La première présélection sur dossiers consistera à classer l'ensemble des candidatures en fonction d'un calcul du score. Le score est calculé par la sommation entre la moyenne des moyennes corrigées (**MMC**), un bonus sur crédit (**Bc**).

$$\text{Score}_1 = \text{MMC} + \text{Bc}$$

$$\text{MMC} = \frac{0.5 * \text{Moyenne corrigée L1} + 1 * \text{moyenne corrigée L2} + 1.5 * \text{moyenne corrigée L3}}{3}$$



République Tunisienne  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université de Sousse  
Institut Supérieur de Finances et de Fiscalité de Sousse

Référence :  
SCO-FOR-01-00  
Date de création :  
01/06/2023

### Appel à candidature pour les Mastères

**La moyenne corrigée de chaque année**

= moyenne générale de chaque année – malus redoublement – malus contrôle

**Malus redoublement = 1 point (les dossiers avec 2 redoublements seront rejetés automatiquement)**

**Malus contrôle = 0.5 point.**

$$\text{Bonus crédit} = \begin{cases} +0 & \text{si } total \leq 150 \\ +0.5 & \text{si } 151 \leq total \leq 165 \\ +1 & \text{si } 166 \leq total \leq 180 \end{cases}$$

#### A. Evaluation orale

Critère d'évaluation	Note
Savoir être et attitude (respect, modestie, apparence soignée, tenue correcte,...) <b>(2pts)</b>	
Qualité de l'expression orale et capacité de mener une discussion <b>(5pts)</b>	
Compréhension des questions et interactivité <b>(1pts/Question) (max 3pts)</b>	
Structuration des idées et capacités de synthèse <b>(2pts)</b>	
Maîtrise des notions de base relatives au pré-requis du mastère (3 questions fixées par le jury sur les trois matières principales ou de spécialité) <b>(3pts/Question)</b>	
Motivation pour faire un mastère recherche ou professionnel et/ou ambition et perspectives d'avenir (lettre de motivation) <b>(2pt)</b>	
<b>Total</b>	<b>Note / 20</b>

$$\text{Score}_{final} = 0,7 * \text{Score}_1 + 0,3 * \text{Note orale}$$

#### **✚ Remarques concernant les candidats avec licence appliquée**

**Pour la troisième année L3 ne sera retenue que la moyenne du S5** Les candidats qui ont un diplôme de licence appliquée (ancien régime) seront ordonnés après calcul d'un score final en utilisant uniquement la moyenne de S5 :

$$\text{Score}_1 = \text{MMC} + \text{Bc}$$

$$\text{MMC} = \frac{0.5 * \text{Moyenne corrigée L1} + 1 * \text{moyenne corrigée L2} + 1.5 * \text{moyenne corrigée S5}}{3}$$